



Accueil / [l'électricité et l'eau](#)

L'ÉLECTRICITÉ ET L'EAU

Lorsque vous emménagez dans notre Commune, vous devez effectuer toutes les démarches nécessaires pour vos compteurs d'eau et électricité.

Voici ci-dessous un lien afin de trouver le fournisseur électrique qui vous convienne le mieux.

<https://www.fournisseur-energie.com/les-fournisseurs/lequel-choisir/>

Le fournisseur d'eau courante est le Syndicat Nationale d'eau potable (SNE77) – 23 Rue Pasteur – 77510 REBAIS

Tél : 0164045137

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Les fournisseurs énergie actuels

toutes les démarches pour l'eau dans votre commune

Le réseau assainissement

Rue de la Mairie
77750 Bussières
Tél : 01 60 22 50 04

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de Bussières